

Justifier le système et voter en faveur des autorités ?

Jessy Sparer, Lionel Marquis
25th March 2026



La Suisse fait figure d'exception en Europe : les citoyens et citoyennes y sont, en moyenne, parmi les plus heureux et les plus satisfaits du fonctionnement de leur démocratie. Démocratie directe, stabilité institutionnelle, qualité de vie élevée – les explications ne manquent pas. Mais cette image consensuelle résiste-t-elle aux faits ? L'adhésion au « système suisse » est-elle partagée de manière homogène, et conduit-elle systématiquement à soutenir les autorités lors des votations fédérales ?

En coopération
avec :

DDS 21
DIREKTE DEMOKRATIE SCHWEIZ
DÉMOCRATIE DIRECTE SUISSE
DEMOCRAZIA DIRETTA SVIZZERA

La « justification du système » (Jost, 2020) désigne la tendance à percevoir le système social existant comme fondamentalement juste et légitime. Ces attitudes peuvent notamment contribuer à atténuer le malaise face aux

inégalités et aux injustices sociales. Contrairement à ce que nous pourrions croire, la tendance à percevoir l'ordre social comme juste et légitime ne se limite pas aux groupes avantagés. Dans certaines conditions, les individus socialement désavantagés peuvent également adopter des croyances « pro-système », celles-ci pouvant contribuer à réduire l'incertitude, la dissonance cognitive et le sentiment de menace associés à une position socialement défavorisée.

Concrètement, la justification du système se manifeste par l'adhésion – ou non – aux affirmations suivantes (d'après Kay & Jost, 2003, adapté au contexte suisse) :

- Le système politique suisse fonctionne comme il se doit;
- La société suisse a besoin d'être radicalement restructurée;
- La Suisse est le meilleur pays où vivre;
- La plupart des politiques publiques servent l'intérêt général.

Dans les enquêtes, les répondants indiquent leur degré d'accord avec chacune de ces propositions sur une échelle allant de 0 (*pas du tout d'accord*) à 10 (*tout à fait d'accord*).[\[1\]](#) La mesure utilisée dans ce billet correspond à la moyenne de ces quatre items.

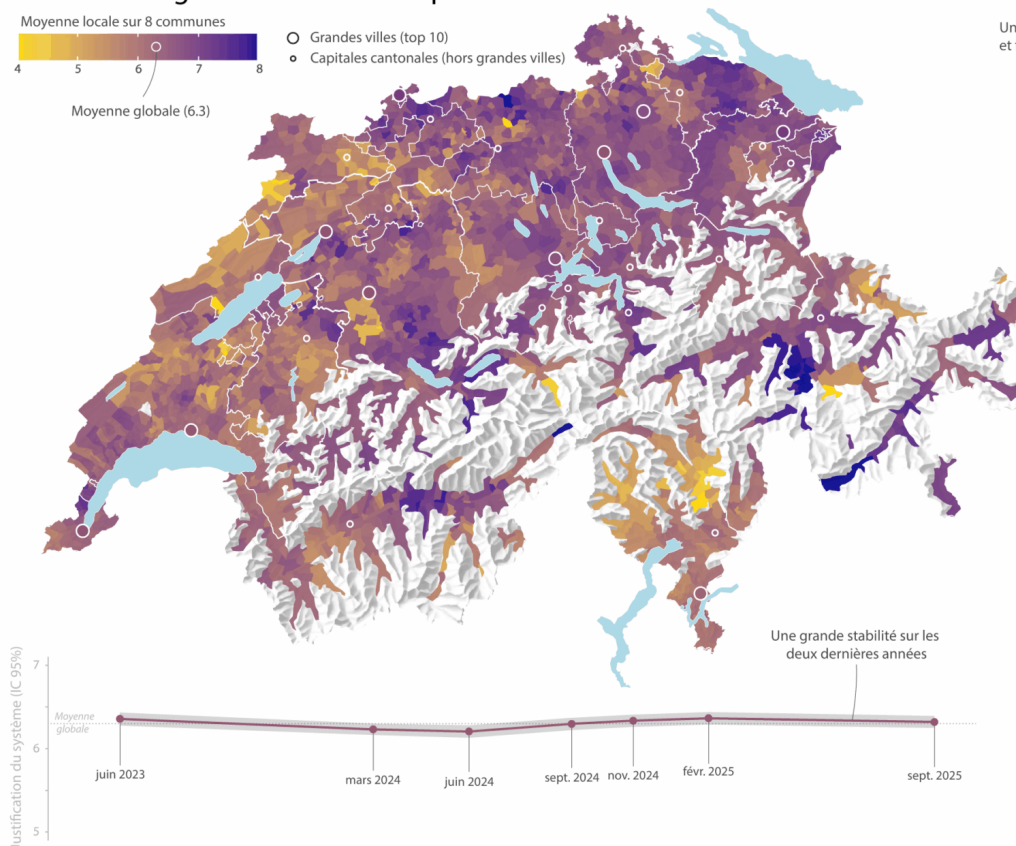
Depuis 2023, le projet de recherche *Démocratie directe au 21^e siècle* (DDS21) collecte ces données à l'occasion de chaque votation fédérale. Cumulant aujourd'hui plus de 15'000 répondants, les enquêtes DDS21 offrent un point d'observation privilégié sur la manière dont les Suisses et Suissesses perçoivent – et justifient – leur système politique et social. La démocratie directe est souvent présentée comme un outil de changement, mais aussi de légitimation. Mais que se passe-t-il lorsque les citoyens croient profondément que « le système fonctionne » ?

Qui justifie le système ?

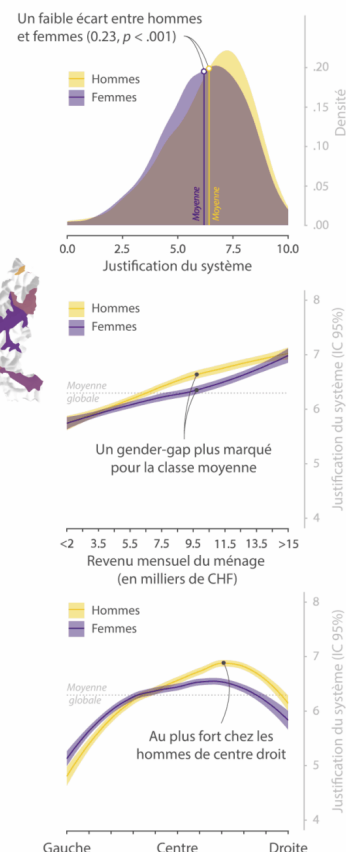
Une première réponse consiste à examiner si ces attitudes sont distribuées de manière homogène au sein de la population. En moyenne, les citoyens ont plutôt tendance à justifier le système ($M = 6.3$, $SD = 1.9$), et ce de façon très stable dans le temps (voir Figure 1).

Figure 1: La justification du système en Suisse

Variations régionales et série temporelle



Facteurs individuels



Note: La justification du système est globalement élevée et stable en Suisse, mais varie selon les régions, le revenu et le positionnement politique ($N = 15'584-17'587$). · Données : DDS21 · Carte : swisstopo.

Cette moyenne nationale masque toutefois des différences géographiques notables. Le degré de justification du système est plus élevé dans la région alémanique ($M = 6.6$, $SD = 1.8$, $N = 8'621$), sensiblement plus faible en Romandie ($M = 6.1$, $SD = 1.9$, $N = 6'292$) et au Tessin ($M = 6.0$, $SD = 1.9$, $N = 3'358$). En revanche, il ne semble pas exister de clivage urbain–rural marqué.

La justification du système varie également selon la position sociale et idéologique. Elle augmente linéairement avec le revenu, tandis que son lien avec le positionnement politique est non linéaire : si les répondants situés plus à droite justifient en moyenne nettement davantage le système, cette adhésion diminue aux extrémités de l'échiquier politique. Cela peut s'expliquer de deux manières : premièrement, sous un angle purement idéologique, un positionnement plus radical est *nécessairement* en défaveur de l'état actuel des choses ; deuxièmement, cela peut aussi s'expliquer par la sociologie des électorats respectifs (revenus, statut socio-culturel) en contraste avec l'électorat du centre et du centre-droit. Enfin, si les différences entre hommes et femmes sont globalement faibles, un écart plus marqué s'observe au sein de la classe moyenne et parmi les répondants du centre-droit.

Le soutien aux autorités en démocratie directe

Au niveau fédéral, on distingue trois principaux instruments de démocratie

directe : l'initiative populaire, par laquelle 100'000 citoyens peuvent proposer une modification de la Constitution ; le référendum facultatif, par lequel 50'000 citoyens peuvent soumettre une loi adoptée par le Parlement au vote populaire ; et le référendum obligatoire.

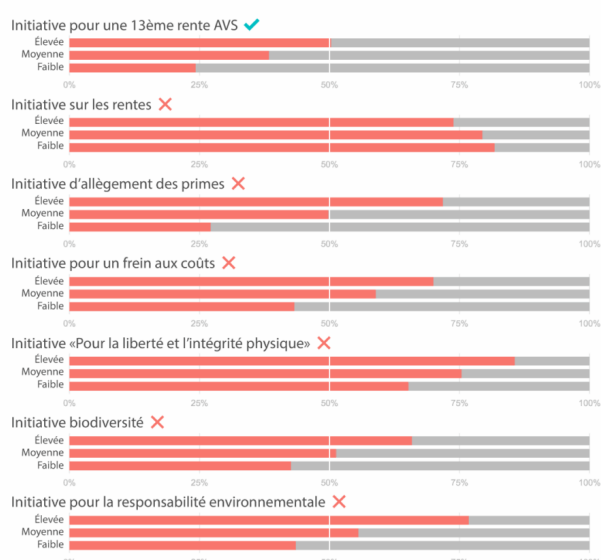
Par soutien aux autorités, nous entendons ici le soutien au système institutionnel et à sa pérennité. Cette définition implique une asymétrie : le soutien aux autorités se traduit par un appui en faveur des propositions émanant des institutions représentatives (Parlement et gouvernement) et par une opposition aux propositions qui leur sont extérieures. Dans cette perspective, un vote en faveur des autorités correspond – sauf exceptions – à un vote « Oui » lors d'un référendum (qui confirme un acte ou une loi adoptée par le Parlement) et à un vote « Non » lors d'une initiative populaire (qui vise généralement à contester le système actuel).

La figure 2 rapporte ainsi la décision de vote des répondants sur les 13 objets soumis au vote entre 2023 et 2025, selon le degré de justification du système.

Figure 2 : La justification du système structure le vote

Initiatives populaires

■ Parts de vote «Non» ■ Parts de vote «Oui»



✓ = Objet accepté ; ✗ = Objet rejeté

Association
(D de Somers)

-0.20 0.28

0.08 0.12

-0.34 0.28

-0.21 0.14

-0.21 0.23

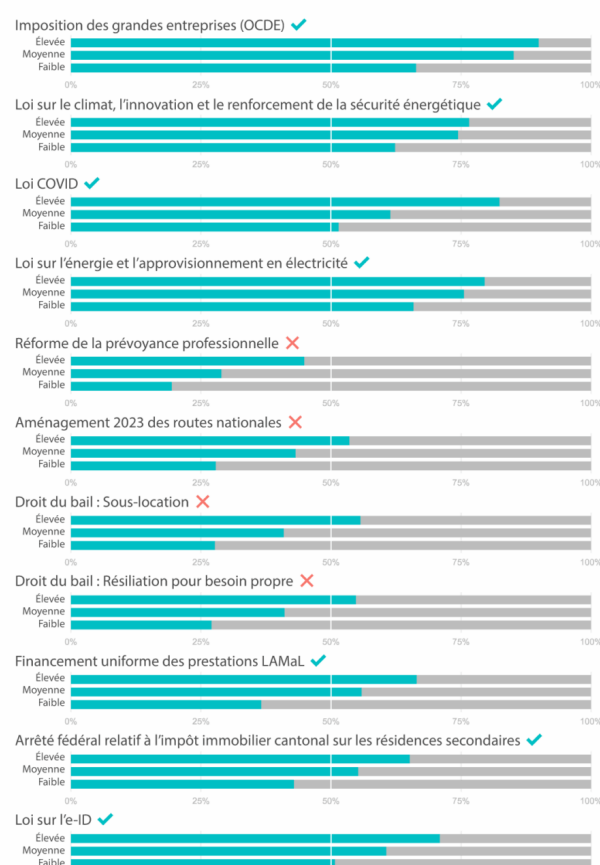
-0.18 0.20

-0.27 0.22

-1.0 0.0 1.0

Référendums

■ Parts de vote «Oui» ■ Parts de vote «Non»



Note: Parts de votes en faveur des autorités par objet de votation, selon le type d'instrument et le degré de justification du système (N = 1'139-2'035). A titre indicatif, les coefficients d'association (D de Somers) résument la relation entre justification du système et vote. · Données : DDS21.

Premièrement, s'agissant des référendums, nous pouvons voir que les individus

avec un degré plus élevé de justification du système se démarquent systématiquement par une grande propension à voter « Oui », c'est-à-dire par un soutien plus fort en faveur des autorités. Réciproquement, ceux avec un degré d'adhésion plus faible ont un pourcentage plus élevé de « Non » et se prononcent davantage en défaveur des autorités. Les écarts sont généralement semblables, variant entre une dizaine de points de pourcentage jusqu'à près de 30 points (Loi COVID).

Deuxièmement, concernant les initiatives, la tendance générale est la même : les individus présentant un degré plus élevé de justification du système tendent davantage à s'opposer aux initiatives, tandis que ceux dont le degré de justification est plus faible tendent à plus les soutenir – ceci avec des écarts parfois très marqués, comme par exemple pour l'initiative d'allègement des primes où l'écart entre ces deux groupes est de près de 50 points de pourcentage. Il y a cependant une exception, à savoir l'initiative sur les rentes.

Cela dit, si l'adhésion aux objets référendaires et aux initiatives varie en fonction du degré de justification du système, les référendums ne sont pas systématiquement acceptés et les initiatives rejetées.

Conclusion

Ce tour d'horizon suggère que la justification du système constitue un ressort important – mais non exclusif – du vote en démocratie directe. Parce qu'elle renvoie à des croyances générales sur la légitimité et le bon fonctionnement de l'ordre social et politique, et non à des positions idéologiques spécifiques, la justification du système ne saurait se réduire au clivage gauche-droite.

Les citoyens et citoyennes qui perçoivent le système suisse comme juste et légitime ont tendance à défendre plus systématiquement l'ordre existant, tant lors des référendums que des initiatives populaires. Être favorable aux politiques poursuivies par les autorités ne signifie aucunement s'opposer à tout changement. Les résultats montrent plutôt que les changements initiés par les institutions représentatives sont perçus comme plus légitimes que ceux portés par des acteurs périphériques. Autrement dit, la justification du système n'implique pas un rejet du changement en soi, mais une différenciation entre des transformations jugées compatibles avec l'ordre politique existant et d'autres perçues comme plus disruptives.

Pour autant, la démocratie directe suisse ne se limite pas à un simple mécanisme de reproduction du système : certaines initiatives trouvent un large soutien – créant parfois la surprise comme ce fut le cas pour la 13^{ème} rente AVS –, y compris parmi les individus les plus attachés au système, tandis que certaines réformes promues par le Parlement sont désavouées dans les urnes. La justification du système ne se traduit donc pas par une adhésion automatique à toutes les politiques en vigueur, mais elle structure fortement la manière dont les objets sont évalués. En ce sens, elle éclaire une dimension sous-estimée du fonctionnement politique suisse : la stabilité institutionnelle repose aussi sur des croyances largement partagées quant à la légitimité du système.

Depuis 2023, le projet de recherche Démocratie directe suisse au 21^e siècle ([DDS21](#)), financé par le Fonds national suisse (FNS), vise à examiner les raisons ayant motivé la participation et les décisions de vote des citoyen·ne·s suisses lors de chaque votation fédérale. Sous la direction du Centre pour la démocratie d'Aarau (ZDA), rattaché à l'Université de Zurich, DDS21 réunit des membres des huit instituts universitaires de science politique en Suisse ainsi que le Liechtenstein-Institut.

Les données utilisées dans cet article sont issues des enquêtes transversales de DDS21 ([CSS](#), vagues 1 à 7) et ont été collectées par FORS dans la période suivant chacune des votations fédérales.

[1] Les analyses présentées ici reposent sur des données non pondérées, l'objectif étant d'analyser les relations entre attitudes et comportements de vote plutôt que d'estimer des parts électorales exactes. Toutes les échelles utilisées présentent une fiabilité psychométrique satisfaisante (α de Cronbach > 0.70) pour l'ensemble des vagues.

Références

Jost, J. T. (2020). *A Theory of System Justification*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.4159/9780674247192>

Kay, A. C., & Jost, J. T. (2003). Complementary justice: Effects of “poor but happy” and “poor but honest” stereotype exemplars on system justification and implicit activation of the justice motive. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85(5), 823–837. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.85.5.823>

European Social Survey. (2018). *European Social Survey Round 9 Data* (Edition 3.1) [Data set]. <https://doi.org/10.21338/NSD-ESS9-2018>

Image: [ETH-Bibliothek Zürich / Wikimedia Commons](#)